C R I M E

Collectif de recherche d'idées pour le mouvement étudiant

brochure n°3 mai 2006

Le CRIME est né en mars 2006 à la Sorbonne pendant le mouvement étudiant contre la précarité. Face à la brieveté du temps médiatique, il fallait faire vite ; produire des savoirs et diffuser des idées pour combler l'indigence intellectuelle de la situation. Indigence imputable aux journalistes, qui ne cherchèrent pas les causes profondes de notre soulèvement ; indigence imputable aux étudiants, qui ne les dévoilèrent pas... nous n'avions pas les mots pour les dire. Ces mots, le CRIME peut les chercher ; mais à défaut de les trouver, il s'efforce d'être un espace ouvert de débat et de réflexion. Aucune ligne idéologique ne l'anime, mais seulement la volonté de répondre à ce désir de politique qui s'est exprimé ces derniers mois dans la jeunesse.

SOMMAIRE

Sans-papiers et étudiants : fraternité et convergence des luttes.....1

De l'hospitalité universelle (Kant).....2

Dammarie-les-Lys, 2002 : histoire d'une lutte politique banlieusarde.....4

De la servitude de l'emploi à la croissance.....5

Commission université-emploi : quelle légitimité ?.....6

Anciens numéros et contact :

http://lieuducrime.free.fr

crime.sorbonne@free.fr

Sans-papiers et étudiants : fraternité et convergence des luttes

« Sarkozy sait qu'on a la peur dans nos ventres, mais il ne peut pas toujours gagner », expliqua un homme sans-papiers lors du débat immigration, contrôle, répression, organisé à l'université Tolbiac le 3 avril.

On y entre librement au 14, rue Auguste Perret (Paris 13e), des sourires et des bonjours vous y accueillent. On y vient par curiosité, parce que des copains étudiants nous ont parlé de l'occupation et s'y sont investis, parce qu'un débat dans nos facs nous a sensibilisé à la cause, ou pour mille autres raisons.

L'occupation

Depuis le 18 mars, deux cents personnes environ occupent cet ancien centre social d'aide aux étrangers (vide mais toujours éclairé et chauffé) fermé depuis six mois. Des sans-papiers et leurs collectifs respectifs, des étudiants grévistes, des représentants d'organisations syndicales, associatives et politiques ont ainsi investi le lieu. De sept collectifs de sans-papiers au départ, ils sont actuellement douze à occuper le centre.

L'occupation du 14, rue Auguste Perret s'inscrit dans le cadre de la célébration du dixième anniversaire de l'occupation de l'Eglise Saint-Ambroise. Elle relie la lutte des sans-papiers contre le projet de loi sur l'immigration choisie, empreint d'une vision utilitariste et esclavagiste de l'homme, et le mouvement étudiant contre la précarité.

Les occupants revendiquent : le retrait de la circulaire du 21 février 2006, qui légitime et facilite les arrestations de sans–papiers en vue de leur expulsion, le retrait du projet de loi sur l'immigration, l'arrêt des rafles, la régularisation des sans–papiers, une audience avec le président de la République et le retrait du CNE (et, jadis, du CPE), et de la loi pour l'égalité des chances.

La vie au 14, rue Auguste Perret

Le matin, les occupants se réveillent. Après le café, la première équipe de permanence rejoint son poste à l'entrée, elle y donnera des explications aux nouveaux arrivants ou aux passants qui franchissent la porte. De nombreux sans–papiers partent travailler, les autres s'occupent du ménage ou préparent la journée. Les enfants partent à l'école. Les étudiants qui sont restés dormir se réveillent eux aussi dans la salle qui leur est réservée. Certains restent prendre part à la vie matinale du lieu, d'autres courent en AG ou autres débats qui se déroulent dans leurs facs respectives en grève.

Dans la journée, le lieu s'anime au gré des passages et des envies des occupants. Des étudiants ont mis en place des ateliers. Organisés régulièrement, les ateliers d'expression facilitent les discussions entre étudiants et sans–papiers et permettent ainsi de mettre des mots sur ce qu'il se passe. Echanges de bribes de vie, d'émotions et d'espoirs.

Des enfants gambadent, dont ce petit garçon qui ne peut pas faire la sortie de classe... faute d'assurance scolaire.

Des étudiants fraîchement arrivés d'Angleterre, d'Allemagne ou d'Italie débarquent, conduits par des étudiants grévistes parisiens. Ces jeunes viennent observer ce qu'il se passe en France et participer aux manifestations et actions. Ils dormiront quelques jours avec les sans–papiers.

Quotidiennement, aux alentours de 20h, avant ou après le passage de la chorba (soupe populaire), a lieu une réunion des occupants nécessaire à l'organisation de la vie en collectivité et pour faire le point sur l'état de la mobilisation : on y parle des dernières et prochaines actions et manifestations, des éventuelles réactions des pouvoirs publics, du sens à donner à l'occupation. On y parle

De l'hospitalité universelle

« L'*hospitalité* signifie le droit pour l'étranger, à son arrivée sur le territoire d'un autre, de ne pas être traité par lui en ennemi. On peut le renvoyer, si cela n'implique pas sa perte, mais aussi longtemps qu'il se tient paisiblement à sa place, on ne peut pas l'aborder en ennemi. L'étranger ne peut pas prétendre à un *droit de résidence* mais à un *droit de visite* : ce droit, dû à tous les hommes, est celui de se proposer à la société, en vertu du droit de commune possession de la surface de la terre, sur laquelle, puisqu'elle est sphérique, ils ne peuvent se disperser à l'infini, mais doivent finalement se supporter les uns à côté des autres et dont personne à l'origine n'a plus qu'un autre le droit d'occuper tel endroit. »

Emmanuel Kant, *Projet de paix perpétuelle*, 1795

aussi de l'organisation pratique : nettoyage des locaux, participation aux frais alimentaires et autres sources potentielles de tensions générées par la vie en collectivité dans des conditions précaires.

Les soirées sont plus ou moins animées : parfois des étudiants jouent de la musique et les sans-papiers leur apprennent à taper les jembés... et chacun peut s'essayer à la danse africaine. On goutte le thé malien. Pour refaire le monde ensemble nous ne sommes jamais fatigués, même si le réveil du lendemain sera difficile. Lors des manifs, sans–papiers et étudiants défilent derrière une banderole unitaire : étudiants/sans–papiers en lutte contre la précarité.

Un vendredi, c'est ensemble que sans–papiers et étudiants ont fait une action devant la prison de la Santé contre la répression du mouvement, puis durant de longues heures se sont faits encerclés par les CRS, pour être finalement relâchés ensemble.

Rencontre de deux mondes et prise de conscience

C'est bien de la rencontre de deux mondes dont il s'agit. Deux milieux , les étudiants et les sans-papiers, dont les chemins n'étaient pas censés se croiser, qui se découvrent et partagent des moments de vie au 14, rue Auguste Perret. Etudiants, nous luttons contre une précarité (subie et sans contre partie) qui fait peur, et ferme la porte de l'avenir : celle de l'emploi. En entrant au 14, rue Auguste Perret nous avons rencontré des hommes et des femmes vivant une autre précarité : la précarité de l'emploi, certes, mais aussi celle du logement, la précarité d'une vie de sans– papiers en France.

Nous avons entendu ces hommes et ces femmes qui vivent avec la peur au ventre : la peur des rafles dans les quartiers, du projet de loi sur l'immigration. Désormais leur lutte ne nous sera – si je puis dire – plus jamais étrangère...

Le courage de leur démarche est touchant et renforce notre détermination à poursuivre activement l'actuel mouvement social contre la précarité lancé par la contestation estudiantine. Dans ce contexte subversif où tout est possible, la fraternité est importante. Nous l'expérimentons en ce lieu. Ainsi, étudiants et sans–papiers tissent des liens fraternels : partager ensemble un repas, une discussion. Et c'est ensemble que nous avons décidé de lutter désormais contre toutes les formes de précarité.

L'expulsion...

Le jeudi 13 avril, les sans–papiers et des étudiants se sont rassemblés au Trocadéro pour réaffirmer au grand jour leur détermination. Ensuite, ensemble ils ont rejoint l'ancien musée de la colonisation à Porte Dorée pour l'occuper symboliquement quelques heures. Environ cinquante d'entre eux purent y pénétrer, les autres refoulés par les CRS déjà présents se regroupèrent devant. Les CRS les encerclèrent puis sans papiers et étudiants furent tous violemment embarqués et répartis entre les commissariats du 18e et du 11e pour une vérification d'identité. Tout le monde fut relaché dont les sept mis en garde à vue.

Le lendemain, vendredi 14 avril, les CRS et la police ont cette fois violemment raflé le centre occupé du 14, rue Auguste Perret. Les hommes ont été embarqués, la police a refusé d'emmener les soutiens présents. Huit sans papiers n'ont pas été relachés.

A l'heure actuelle, deux copains sans–papiers ont été renvoyés dans leur pays respectif, deux ont été, sous la pression des collectifs, relâchés. Quatre attendent encore aux centres de rétention administrative de Cité ou à Vincennes que la justice française veuille bien décider de leur avenir, alors qu'au même moment, à l'Assemblée nationale, est examiné le projet de loi sur l'immigration choisie.

Camille

Dammarie-les-Lys, 2002 : histoire d'une lutte politique banlieusarde

Dammarie-les-Lys, grande banlieue parisienne, un petit mois après l'élection présidentielle de 2002, connaît deux tragédies. Les 21 et 24 mai, deux bavures policières aboutissent à deux morts accidentelles. Xavier Dem est tué à bout portant et Mohamed Berrichi, un animateur d'une association de quartier : Bouge qui Bouge (BqB), est poursuivi par la brigade anti criminalité alors qu'il est en scooter. Il meurt en salle de soins le soir même. Ce dernier, âgé d'une trentaine d'années a vécu les émeutes de 1997, qui avaient débuté après une autre bavure policière.

Les émeutes de 1997 ont conduit à une répression violente de la part de l'Etat. Plus de deux cents arrestations ont eu lieu, et de la prison ferme pour certains. Or, certains membres de BqB ont eux-mêmes connu ces arrestations et parfois la prison.

En 2002, suite à ces deux incidents, les membres de l'association tentent rapidement de calmer les esprits et d'encourager les gens à utiliser la méthode pacifiste.

Le soir même, un comité de soutien à la famille Berrichi est créé et le recours à la violence est banni. Dès le lendemain, des militants distribuent des tracts à travers le quartier pour faire connaître aux habitants la situation et leurs revendications. Ils sont pour la plupart arrêtés quelques heures et leurs tracts réquisitionnés, « afin de savoir ce qu'il y a écrit dessus », déclarera la police locale deux jours plus tard.

Pendant un mois, le quartier s'investit dans la défense d'un droit collectif et fondamental : l'expression, revendiquant une plus grande tolérance de la part de l'Etat et de la police envers eux. Le centre de leur critique est la « dénonciation de l'Etat répressif. » Le quartier, pendant un mois, est pris d'une émulation collective et développe un mouvement politique dans lequel les habitants peuvent alors s'exprimer, débattre sur des sujets du quotidien, sur des situations de violences régulières.

Or, dès le début du mouvement, sont postés constamment près de la Place du 8 mai 1945 – place qui a été symboliquement prise lors des émeutes de 1997 – des cordons de CRS.

La réponse du gouvernement, de M. Sarkozy, fraîchement nommé au poste de Ministre de l'Intérieur, est énergique. Le lundi 24 juin, vers 6h du matin, deux cents policiers encerclent la barre du Bas-Moulin, qui fut au cœur de toutes les actions et revendications. Il y a là des CRS, des officiers de police judiciaires, et des tireurs d'élite du RAID sur le toit du supermarché d'en face. Ils procèdent à trois opérations. Un gigantesque ravalement de la façade – qui avait été le lieu privilégié d'expression des habitants dans le mouvement – et, il faut le préciser, le premier depuis son édification. Puis un vaste contrôle de l'identité des résidents de la barre est effectué : deux hommes en situation irrégulière sont interpellés et 385g de haschisch sont trouvés. Enfin, le local de Bouge qui Bouge est intégralement et sans ménagement fouillé. Dès le midi, des militants, pour la plupart venus d'associations (comme Act UP notamment), viennent soutenir les habitants. La presse est prévenue, et des avocats alertés. Des premières arrestations ont lieu et c'est le début d'une bataille judiciaire et médiatique entre habitants d'un quartier populaire de la banlieue parisienne et différents acteurs de l'Etat.

Ce qui ressort de cet événement est un constat cinglant. Certes, avant d'étudier profondément l'événement, il faut le re-contextualiser dans un cadre plus général. Nous sommes un mois après le second tour de l'élection présidentielle. La campagne a eu comme thème central l'insécurité ; déjà, les banlieues étaient stigmatisées comme centre du problème. Ainsi, l'affaire de Dammarie doit être prise comme un exemple. L'usage du nombre, de la force et de la répression est plus fort que d'habitude.

Un malheureux constat s'impose, il semble qu'il existe véritablement deux France, deux jeunesses bien distinctes que le gouvernement s'empresse de séparer. En effet, lorsque l'on réfléchit plus en profondeur sur ce qui s'est passé, on voit qu'il existe deux droits d'expression accordés par l'Etat selon les participants qu'il ne faut pas mélanger. Le gouvernement s'attendait au début du mouvement à faire face à des émeutes car c'est le moyen employé par ces jeunes de « banlieues » face aux bavures policières.

C'est finalement le seul moyen d'action pour se faire entendre auprès du gouvernement. En effet, les jeunes issus - bien souvent - de l'immigration, « les gars des banlieues », n'ont aucun moyen d'expression mise à part la violence. On attend d'eux qu'ils aient une attitude violente. Comme ça fait peur et que ça relaye parfaitement la politique étatique, les médias développent énormément ce thème, qui est systématiquement stigmatisé. Alors que de « l'autre côté » : nous, étudiants, lorsque nous manifestons, les gens sympathisent avec notre action même s'ils sont à l'encontre de nos idées. Nous sommes beaucoup plus écoutés. Cela fait partie de la vie de se rebeller lorsque l'on est jeune. Mais la violence, on ne comprend pas. C'est pas normal. Le français de cinquante ans leur dit : « c'est dégradant pour les étudiants d'agir comme ça (les casseurs, avec violence) ». Ainsi, il ne faut pas mélanger. Eux c'est des méchants et vous vous êtes... les gentils.

Le gouvernement et la société nous poussent à nous exprimer selon les codes préétablis. Mais, non. C'est pas possible. On ne doit pas être séparé mais unis - malgré nos différences – pour un monde meilleur, plus humain, collectif.

Alix

De la servitude de l'emploi à la croissance

Une croissance forte crée l'emploi.
Il faut donc créer les conditions de cette croissance.
Aujourd'hui c'est ce que nous entendons dans les médias, de la bouche des responsables politiques, d'économistes. Pourtant ce postulat si peu contesté mérite d'être examiné de plus près. En effet, la France, qui n'a jamais été aussi riche, ne parvient guère à rompre avec le chômage de masse qui rappelons-le, touche en fait plus de 4 millions de personnes.

Dans une société où l'emploi est un des principaux vecteurs du lien social, il serait temps de nous interroger d'un côté sur les fondements même de notre société, basée sur la croissance et d'autre part, sur la place que nous devons accorder au travail et à l'emploi. Entendons-nous bien sur les termes choisis : l'emploi correspond à une activité marchande rémunérée. Le travail, lui, peut également relever d'activités non-marchandes tels que le travail domestique ou encore le bénévolat. En quoi notre société de croissance ne garantit plus le maintien de l'emploi ? Quelles alternatives existe-il à la société de croissance ? Ne devrait-on pas revoir la place du travail et de l'emploi dans nos sociétés ?

La relation croissance-emploi

La croissance économique, c'est l'augmentation, d'une année sur l'autre, du Produit Intérieur Brut (mesure de la valeur monétaire de tout ce que produit un pays en un an). Le PIB, et son évolution, ne sont donc qu'une traduction de l'activité économique marchande. La croissance n'est pas un moteur mais un résultat. Celle-ci peut venir soit d'une augmentation de la quantité de travail, soit d'une augmentation de la productivité.

Si aujourd'hui, en France, la croissance cohabite avec une stagnation du chômage, c'est que cette croissance vient surtout de gains de productivité. Cependant, c'était également le cas lors des Trente Glorieuses mais, ces gains de productivité étaient alors compensés par une réduction drastique du temps de travail (le temps annuel moyen de travail étant passé de 2096h à 1607h entre 1949 et 1997), permettant d'assurer le plein emploi. Aujourd'hui cette compensation a disparu alors que la productivité progresse toujours, d'où une croissance sans emploi.

Cela correspond à une logique de concurrence mondiale. Dans ce contexte les entreprises visent une rentabilité monétaire et pour cela cherchent à accroître leur compétitivité. Or les représentations classiques associent productivité et compétitivité, et l'opposent à la diminution du temps de travail (bien que ces relations soient largement contestables). On comprend donc pourquoi la compétition mondiale pousse à intensifier le travail sans en diminuer la durée.

Cela pose deux principaux problèmes. D'abord la précarité. Pour assurer une plus grande productivité, les salariés se doivent de travailler plus vite, avec davantage de tension, les emplois du temps sont adaptables, pour répondre à la conjoncture les contrats se flexibilisent, pour minimiser les stocks on pratique les flux tendus qui exigent astreintes et heures supplémentaires, la machine prend une place toujours plus importante, les exigences sont toujours plus fortes, les risques de perte d'emploi toujours plus grands... Finalement, l'accroissement de la productivité exige une précarisation croissante tant au niveau de l'emploi, que des conditions de travail ou que des rapports employés/employeurs. Le CNE et la Loi sur l'égalité des chances s'inscrivent dans cette logique.

Ensuite, la recherche d'une rentabilité monétaire (la seule prise en compte par le PIB), interdit de se lancer dans des activités non marchandes ou en tout cas valorisables. Pourtant, nombre d'activités sont utiles à la collectivité mais ne peuvent être réalisées car non rentables (un certain nombre sont prisent en charge par la puissance publique mais certaines restent inexistantes). Les activités sont sélectionnées en fonction de leur rentabilité et non de leur utilité.

Au final, l'examen du lien entre croissance et emploi nous révèle que la poursuite du seul objectif de croissance du PIB pousse à la précarisation et à l'inutilité des activités.

Pour une croissance de qualité

Certes la conception actuelle de la croissance économique favorise la précarité et les activités peu utiles socialement. Ne serait-il pas possible de créer des emplois moins précaires et plus utiles ? En d'autres mots de s'attacher à une croissance de qualité ? Il faudrait alors faire le choix d'une véritable reconversion des activités. Développer celles qui sont davantages respectueuses de l'humain et de son environnement, des produits véritablement au service du consommateur dont le but est l'utilité avant la rentabilité. Mais, parallèlement, cela implique d'accepter de renoncer à certains objets, certaines consommations particulièrement rentables ou en tout cas assurant un bon nombre d'emplois mais nuisible à l'homme comme être social ou biologique. Acceptera–t–on ce changement, cet abandon risqué ?

Pour réaliser cet objectif, deux outils sont à notre disposition. D'une part une fiscalité sociale et écologique qui taxerait les productions humainement nuisibles et qui subventionneraient celles qui sont souhaitables. Cela revient à utiliser les mécanismes de marché en influant sur les prix. D'autre part, la technologie qui permettrait de réduire certaines nuisances.

Pour une croissance humaine

Une autre solution consisterait à rendre le travail moins productif, donc plus épanouissant et plus utile. Par exemple : en optant pour une agriculture non productiviste (de plus petites fermes demanderaient plus de paysans). En développant largement l'emploi social (éducation, culturel...). En fai-

sant le choix du petit commerce de proximité (parce qu'un grand nombre d'emplois est tué par les grandes surfaces). La réparation d'objets en panne mais non usagés est une mine d'emplois. Cela s'accompagne évidemment d'une baisse des rémunérations moyennes mais à travers un transfert des travailleurs riches vers les sans emploi. Cette logique d'une baisse du niveau de vie moyen par un partage plus poussé des richesses est celle de la décroissance.

De nouveau, deux outils sont disponibles. D'une part, le partage du temps de travail, afin que tout le monde ait un emploi et que l'on sorte de la logique de concurrence entre les travailleurs pour entrer dans une logique de solidarité. D'autre part, le revenu universel qui, en détruisant le lien entre rémunération et travail permet de favoriser des activités utiles mais pas forcement rentables (lire « Réflexions pour détruire le lien entre travail et rémunération », *CRIME* n°1).

Le partage du temps de travail et *a fortiori* un revenu universel permettraient à chacun de s'investir dans des activités jugées socialement utiles. L'humain a besoin d'une activité sociale. Ainsi, chacun pourra s'investir pour la collectivité. Et l'on pourra retrouver du sens dans les activités gratuites. Du temps pour se réapproprier des savoirs. Par exemple : apprendre à faire son pain pour soi et ses voisins, apprendre à bricoler, à tricoter, mais aussi faire le ménage collectivement dans son immeuble, faire des jardins communs... Autant d'activités à réaliser avec d'autres. Du temps et de la liberté aussi pour réfléchir, remettre en question notre système économique, débattre de sa finalité et de comment nous, citoyens, voulons nous organiser pour vivre ensemble.

Adrien, Camille et Guillaume

Commission université–emploi : quelle légitimité ?

C'est, paraît-il, pour répondre aux attentes de la jeunesse que le premier ministre a lancé en Sorbonne une commission de réflexion sur l'université et l'emploi le mardi 25 avril. Il est évident pour tout le monde que M. de Villepin, ces derniers mois, a été l'un des observateurs les plus fins de la jeunesse, il a été à son écoute et a prévenu ses désirs. N'était-ce pas pour aider les jeunes qu'il a d'abord créé, puis retiré le CPE ? La création de la commission université-emploi répond à la même logique : même manque de dialogue, même absence d'écoute, et surtout, même idéologie.

A aucun moment, les étudiants n'ont été associés au lancement de cette commission. Jamais notre avis n'a été demandé sur les problèmes à régler dans l'université française. Ayant voulu y participer, j'ai contacté les services du premier ministre qui trouvèrent étrange qu'un étudiant veuille suivre un débat concernant l'université ! Il était donc dans l'ordre des choses que cette commission se fasse sans nous. Une vraie logique de dialogue consisterait au contraire à demander à l'ensemble des étudiants de remplir des cahiers de doléances, d'exprimer leur vision de l'université. Cela donnerait une réelle légitimité démocratique aux réformes ensuite entreprises, mais déboucherait sur des solutions bien différentes de celles que le gouvernement veut nous imposer. Entre démocratie et autoritarisme, il semble que M. de Villepin a choisi ce qui sied le mieux à son aristocratique témérité.

Ce n'est pas seulement à lui qu'il faut imputer l'absence d'écoute des étudiants pendant le mouvement anti-CPE. Nous ne savons guère comment cela s'est fait, mais nos revendications explicites tout comme nos désirs cachés n'ont pas été compris. Une

mise au point s'impose. Par exemple, dès le départ, nous étions nombreux à contester la validité éthique du concept d'égalité des chances, et non seulement le CPE. Cette idée s'est imposée avec la force de l'évidence ; inquestionnée, elle a pu remplacer silencieusement cette vieille égalité poussiéreuse dont nous ne savions que faire. Pourtant, elle nous semblait perverse : appliquée idéalement – si tant est que cela soit possible –, elle permet de donner les mêmes chances à chacun, mais une fois qu'un individu a utilisé les siennes, s'il a perdu – comme au casino –, cela sera légitime qu'il galère, tandis qu'il sera tout autant légitime qu'un autre gagne mille fois plus que lui. Bref, l'égalité des chances est le meilleur moyen de légitimer l'inégalité de fait. Personne n'a entendu ce discours.

Par ailleurs, et de façon plus invisible, notre contestation du CPE révélait une peur du travail salarié, de l'emploi. Non pas que nous soyions des paresseux comme d'aucuns ont voulu le faire croire, mais cette crainte montre que nous rejetons en bloc le travail aliénant, non émancipateur auquel, en raison du chômage, nous serons bientôt tous soumis. Voici ce que nous exprimions, à mon avis, de façon sourde : le désir de vivre non pas d'un travail, mais pour une œuvre. Cette distinction, fondamentale et oubliée, malgré Hannah Arendt (*Condition de l'homme moderne*, 1958), fut le vrai leitmotiv intellectuel de notre mouvement. N'est-il pas légitime de vouloir œuvrer, c'est-à-dire trouver dans son « travail » un moyen d'émancipation par la création, plutôt que de travailler la tête basse et l'âme vide ? Aujourd'hui, le marché de l'emploi ne nous laisse le choix qu'entre des emplois aliénants, précaires mais durables (*fast-food*, *call-centers*, etc.) ; et des places convoitées et parfois enrichissantes mais pour lesquelles il faut se battre, être compétitif, vaincre un concurrent qui était autrefois notre ami sur les bancs de la fac. Notre anxiété n'en est que plus claire. Peu l'ont comprise. Surtout pas le premier ministre qui est à côté de la plaque en créant une commission pour aider les étudiants à entrer sur un marché de l'emploi que nous ne désirons explicitement que pour mieux le rejeter au fond de nous.

Par ailleurs, sur le plan idéologique, cette commission de réflexion se ferme des pistes : en voulant nécessairement lier université et emploi, la réponse aux problèmes de l'université est donnée par avance : il faut la professionnaliser et un seul objectif lui est assigné : l'emploi. L'idée que le savoir se justifie par lui-même aura bientôt vieillie. Il ne sera plus émerveillement, découverte désintéressée ; il devra être légitimé par le marché. Celui-ci sera seul à décider du statut d'un savoir, de sa valeur. Il y a fort à parier que les facultés de la critique (philosophie, sociologie, histoire, etc.) seront réduites à un rôle de figuration et d'élitisme aristocratique face aux facultés du pouvoir (droit, économie, gestion, médecine, etc.) qui produiront un savoir immédiatement monnayable sur le marché du travail. Il deviendra impossible de penser de façon non utilitariste. Adieu les plaisirs intellectuels, les étudiants seront réduits à être des clients d'entreprises qui leur vendront un « produit, le savoir », comme disait, en octobre 2005, Mario Monti, ancien commissaire européen et président de l'université Bocconi de Milan. Par contre, il est aujourd'hui nécessaire de réfléchir au rôle de l'université, mais sur le fond, sur le contenu des enseignements qu'elle offre. Bien trop souvent, elle propose un savoir technique et utilitariste, mais dont les enjeux politiques, parfois très graves, sont voilés. Ainsi en économie où la pensée néoclassique semble être la seule possible. Ou encore en droit, dont la technicité voile la violence. Réduire l'enseignement du droit à ses mécanismes permet de ne pas s'interroger sur ses fins comme sur la morale qui le sous-tend. Des exemples pourraient être trouvés ailleurs. Ainsi, une vraie réflexion sur l'université devrait s'attacher à critiquer le savoir qui y est dispensé, à analyser les jeux de pouvoir qu'il recèle.

Raphaël